



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090562

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 27/09/2024 14H20 C:000016 I:00788
V/REF : 29879/43498
V/Email reçu le Vendredi 27/09/2024 à 14H20

SDC 'Résidence du Prévost'
C/O PMS
LASSIS IMMOBILIER
573 AVENUE DU PERE SOULAS
34090 MONTPELLIER

IMMEUBLE : RESIDENCE DU PREVOST
336 AV DU PERE SOULAS
34080 MONTPELLIER

Montpellier, le 30 Septembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : 336 AVENUE DU PERE SOULAS - PREVOST
MOTIF : REFOULEMENT AU NIVEAU DE LA CAISSE SIPHOIDE EN PIED DE FAÇADE AU BAT 1
Donneur d'ordre : M. M. LASSIS

NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule spécialisé équipé
d'une pompe haute pression.

LE 28/09/2024 A 15H00 :
ESSAI SANS SUCCES DE DÉBOUCHAGE HYDRAULIQUE DU REGARD A PLUSIEURS
REPRISES DU RÉSEAU A L'ARRIERE DU BATIMENT.
PREVOIR L'ACCES AU SOUS-SOL ET AUX BOX.

LE 30/09/2024 A 12H45

DÉBOUCHAGE HDYRAULIQUE HAUTE PRESSION D'UN REGARD EXTÉRIEUR.
CONTRÔLE DES BONS ÉCOULEMENTS
REPLI

OBSERVATIONS : FJ LCOMPTER Email envoyé le 30/09/24 à 15H02 M. M. LASSIS

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un véhicule spécialisé débouchage (hydraulique, électromécanique, mécanique).
Localisation de l'obstruction, recherche du sens d'écoulement du réseau.
Débouchage par procédé hydraulique a haute pression, électromécanique, mécanique
Vérification du bon écoulement du réseau.
Nettoyage du chantier.
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4090562

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

Une intervention de débouchage ne peut en aucun cas être assimilée à un curage de canalisation (remise au diamètre initial de la totalité de la canalisation). Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.

Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction.

Dans le cas contraire, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions de débouchage que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et y remédier si le client nous en donne l'ordre par un curage (remise au diamètre) ou une réparation de la canalisation (si nécessaire).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
1,00	H.Camion Mixte 200L/200B		2	172,62
				172,62
		TOTAL H.T.		172,62
		T.V.A. a 10,00%		17,26
		TOTAL T.T.C.En EURO		189,88

Valeur en votre règlement au 31 Octobre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN

Copropriété : PREVOST
336, Avenue du Pere Soulas
34090 MONTPELLIER

Sté SERVIMO

mediterranee@servimo.fr

Références à rappeler :
N°Intervention : 29879/43498

MONTPELLIER, le 27/09/2024

DEMANDE D'INTERVENTION N°29879/43498

Nous vous demandons de bien vouloir intervenir dans les meilleurs délais à la résidence ci-dessus référencée.

Objet de l'intervention

On nous signale un refoulement au niveau de la caisse siphonide en pied de façade au BAT 1 (photo ci-jointe).

Merci de trouver l'origine du problème et de bien vouloir faire le nécessaire.

Merci de nous tenir informés de la date d'intervention,

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

L e service SYNDIC